

Cette éradication de la tuberculose peut se faire à très peu de frais, si l'on considère les profits énormes qui en résulteraient. Car, du moment qu'on ferait disparaître des troupeaux canadiens la tuberculose, le Canada deviendrait un centre d'élevage de premier ordre, et les pays européens viendraient renouveler leurs troupeaux chez nous, ne pouvant le faire chez eux.

Plusieurs membres approuvèrent les vues du Dr Adami, et il est probable que le ministre de l'agriculture à Ottawa, a dit le Dr Roddick, présentera l'année prochaine un projet de loi ayant pour but l'éradication de la tuberculose bovine.

Parlant de la tuberculose humaine, le Dr Elliott a donné les résultats du traitement des consomptifs au sanitarium de Gravenhurst, qui est situé, comme on sait, dans la région de Muskoka, au nord de la province d'Ontario. L'année dernière, sur 17 cas traités au début, 11 ont guéri. Sur 31 cas plus avancés, 3 ont guéri, et dans 20 autres, la maladie a cessé de progresser. Enfin, dans 21 cas très avancés, il n'y a pas eu de mort, et dans 4 cas la maladie est restée stationnaire. Enfin, 35 0/0 des patients ont quitté le sanitarium n'ayant plus de bacilles dans leurs crachats, et ayant gagné du poids pendant leur séjour dans la région.

Le Dr J. M. Elder, de Montréal, a rapporté sept observations de fracture du crâne traitées à l'hôpital général et guéries, et il a insisté sur ce fait que ces fractures, autrefois si dangereuses, sont devenues plus faciles à contrôler avec les moyens que la chirurgie moderne et l'asepsie mettent à la disposition du chirurgien.

Notre ami le Dr Adelstan de Martigny, de la *Clinique*, a rapporté deux cas d'érysipèle traités avec succès par le sérum de Marmoreck.

A notre avis le travail du Dr Richardson, de Toronto, sur les guérisseurs par persuasion (Christian Science), et la discussion qui suivit auraient dû être supprimés du programme. Il n'y a aucun avantage à donner de l'importance, aux yeux du public, à un système de charlatanisme qui n'en a pas par lui-même, et il vaut mieux, en face des exploités de la crédulité publique, lever les épaules que les discuter.

La question de la licence interprovinciale, si impatiemment attendue par tous les membres, n'est venue sur le tapis que le dernier jour; mais le rapport du comité spécial, pour avoir été retardé par plusieurs séances prolongées, n'en a pas moins été complet et définitif, et le projet si longtemps caressé entre maintenant dans sa phase d'exécution, car le plan soumis par le Dr T. G. Roddick, de Montréal, a été adopté à l'unanimité par les membres de l'Association. Il ne reste plus qu'à compléter la rédaction du nouveau *bill*, rédaction qui devra être approuvée par chaque bureau provincial, et à le soumettre à la législature fédérale.

Avant d'examiner en détail le projet de loi, nous désirons signaler deux points importants revendiqués par les représentants de notre Bureau Provincial de Médecine, MM. les Drs E. P. Lachapelle et R. Marsolais, et concédés par le comité à l'unanimité. L'importance de ces deux points n'échappera à personne et chacun pourra se convaincre qu'ils sauvegardent entièrement les droits et les intérêts de notre Province.